



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR MASTERCARPE

- Prenez le temps de lire, nous serons intransigeant sur le règlement intérieur.

- Assurance responsabilité civile obligatoire

- Dames carpes est notre priorité et la pêcher dans de bonne condition, pour ne pas l'abîmer est la règle numéro 1 chez nous !!!

Carpistement.

## Les Interdits :

- Les chiens de première et deuxième catégorie sont interdits.

- Baignade STRICTEMENT INTERDITE !

- Cacahuète strictement interdite !

- La circulation et le mouvement de véhicule est interdite la nuit

- Embarcations (barques, float tube)

- Feux sur les berges et coupe de branches

- Repères (bouteilles, bouées.....)

- Éclairage de l'étang interdit

- Sac de conservation interdit de jour

- Remise à l'eau des silures

- Le carviste :

- L'alcool est autorisé mais modérément, Il est important que chacun respecte son voisin.

- Radio autorisée " décibel à respecter " !

- Animaux autorisés, sous réserve que l'animal ne divague pas, soit tenu en laisse, et que ses excréments soient ramassés !

- Visite autorisée mais reste limitée, uniquement de jour, pas d'abus s'il vous plait !!!

- Pêche de nuit autorisée toute l'année à 4 cannes

- Bateaux télécommandés autorisés

- Graines cuites **OBLIGATOIRE** et l'amorçage dans la limite du raisonnable

- L'amorçage massif à la graine est interdit. Les graines doivent être trempées et cuitent.

- Possession de désinfectant conseillé.

- Tapis de réception **OBLIGATOIRE**. Tapis mouillés, poisson remis à l'eau dans les plus bref délais, après avoir fait votre photo souvenir, genoux à terre au dessus du tapis. Pas de photos debout s'il vous plait.

- Epuisette de grande taille **OBLIGATOIRE**.

- Sacs poubelles pour vos déchets

- Il est vraiment très important d'être présent sur son coup de pêche, ou de déléguer cette responsabilité à une personne. Afin d'éviter que le poisson se blesse ou perturbe la zone de pêche de votre voisin lors d'un éventuel départ.

- LA POLITIQUE DE MASTERCARPE EST LE NO-KILL : il est donc demandé à tous de la respecter en relâchant ses prises avec précaution, après avoir fait votre photo souvenir, genou à terre au dessus du tapis de réception. Pas de photos debout s'il vous plait.

- Le **RESPECT** d'autrui, la **COURTOISIE**, l' **AMABILITE**, "**Esprit Carpiste**" entre pêcheurs est sans aucun doute de **RIGUEUR** !

- "**NO KILL** ". C'est notre **DEVISE** !

- Le carpiste ne laisse pas traîner ses déchets de types, verres, boîtes de conserve, mégots de cigarettes, piles de détecteurs .....(Tout ce qui pollue la nature.) Pour éviter tout problème sanitaire, chaque poubelle sera reprise par vos soins. Nous ne prenons pas en charge l'acheminement de vos déchets....

" Le poisson vous a donné un grand plaisir au combat, il a le droit à sa **LIBERTE**

### **TRAFIC DE CARPES**

Nous sommes conscients que le trafic de carpes existe. Une surveillance accrue est effectuée sur notre plan d'eau.

Le flagrant délit de vol de carpe, prévu et réprimé par l'article 311-1 du code pénal, fera l'objet d'une plainte auprès des services de gendarmerie d'Arc sur Tille et les poursuites engagées devant le tribunal correctionnel de Dijon. L'exclusion immédiate et l'interdiction définitive des bassins seront prononcées.

Les propriétaires des lieux dégagent toutes responsabilités en cas de dommages, de vols, d'accidents ou dégâts naturels.

Je considère votre accord pour parution sur tous supports concernant la pêche, dès lors que vous nous remettez ou nous laissez prendre des photos.

Toute personne présente sur le site se doit de respecter la Nature, le Calme et la Propreté. Le respect et la convivialité sont les maîtres-mots au bon déroulement de votre séjour de pêche.

#### **Les enfants :**

- Chaque personne se rendant sur les ETANGS avec des enfants en bas âges devra veiller à ce que le mineur ne perturbe pas les autres carpistes, en criant, en jouant au ballon....( Le calme et la tranquillité semble être la meilleur façon de faire des départs)

- Si vos bout de choux ne savent pas nager, munissez les de sécurité de type brassard, gilet de sauvetage, ....., les plans d'eau sont toujours **DANGEREUX** pour des enfants en bas âges !

#### **Le respect :**

-Tout jet de projectile ou objet dans l'eau est strictement interdit.

**-Toute dégradation évidente des lieux entrainera l'exclusion immédiate des ETANGS et donnera lieu à des poursuites judiciaires si nécessaire !**

**-Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident sur les " ETANGS ".**

**-Attention, le NON RESPECT de ce règlement entrainera le renvoi immédiat sans remboursement possible.**

**Les réservations :**

**Merci de nous contacter pour les disponibilités.**

**Pas de réservations par mail, uniquement par téléphone.**

**Pour plus d'information contactez nous !**

**<http://mastercarpe.e-monsite.com/accueil.html>**

**Par téléphone :**

**Tél port Stéphane : 06 10 68 03 97**

**Tél port Laurent : 06 19 55 14 54**

**-Les réservations annulées où le départ avant la fin du séjour ne seront pas remboursées.**

**- ATTENTION : chaque pêcheur pourra être contrôlé par les propriétaires .En cas de non-respect du présent règlement, le contrevenant s'expose à une exclusion immédiate et définitive des bassins.**